

Vous trouverez ci-après, les différents tarifs concernant les frais de scolarité, restauration et étude.
Une facture globale annuelle est envoyée vers le 15 septembre.

Différents modes de règlements vous sont proposés :

- **Prélèvement automatique** (conseillé) : 11 prélèvements de septembre à juillet
- Règlement total de la facture annuelle début octobre.
- Les familles pour lesquelles ces deux modes de règlement représentent une difficulté certaine peuvent opter pour un paiement en 3 versements égaux début octobre, début janvier et début avril.

Un relevé de frais annexes vous sera envoyé début début juillet pour solder l'année scolaire **si nécessaire**.

Nous comprenons les difficultés de certaines familles sur le plan financier. La Direction étudiera avec elles, et au moyen d'une grille questionnaire, un mode particulier de paiement ou une réduction de leur contribution.

CONTRIBUTION FAMILIALE pour les classes de 2^{nde} et 1^{ère} générales et technologiques : 78 €/mois

Cela comprend :

- **le prêt et l'usage d'un Ipad Mini**
- les activités pédagogiques,
- les animations culturelles et sportives,
- les photocopies,
- les cotisations diocésaines et de solidarité,
- les assurances,
- la photo de classe,
- les sorties diverses sauf voyages.

Les livres scolaires sont prêtés aux élèves en contre partie du débit de la participation financière de la Région par le biais de la carte M'RA (sous réserve de sa reconduction). Les familles peuvent cependant, si elles le souhaitent procéder, à l'achat des livres. La liste sera fournie à la rentrée.

CONTRIBUTION FAMILIALE pour les classes de Term et les classes du lycée professionnel : 63 €/mois

Cela comprend :

- les activités pédagogiques,
- les animations culturelles et sportives,
- les photocopies,
- les cotisations diocésaines et de solidarité,
- les assurances,
- la photo de classe,
- les sorties diverses sauf voyages.

Les livres scolaires sont à la charge des familles. L'aide financière de la Région par le biais de la carte M'Ra permet d'en financer une partie. (Pour les 3èmes Prépa Pro les livres sont fournis par l'établissement : pertes ou dégradations seront facturées en fin d'année).

HEBERGEMENT LYCEE uniquement pour les filles : 247 €/mois

L'hébergement comprend la chambre et le petit déjeuner.

Prix forfaitaire annuel n'entraînant aucune remise pour absences (examens, voyages, stages ou départ anticipé). Tout départ du fait de l'élève ou sa famille entraîne le paiement intégral de l'année.

Au prix de l'hébergement, s'ajoutent les repas de midi et du soir (retirés directement sur la carte de restauration).

RESTAURATION

Tous les élèves sont dotés d'une carte magnétique qui leur permet l'accès au repas. Celle-ci se recharge au rythme que les parents désirent par chèque, espèces, carte bancaire ou paiement en ligne (voir document).

Coût de la carte magnétique (en cas de perte) **10.00 €**

Déjeuner au self : 5.90 € par repas y compris Self Autrement

Déjeuner à la Cafétéria (lycéens uniquement) : selon consommation de l'élève

Dîner (pour les internes) : 4.40 €/ dîner

Pour débiter l'année, il est demandé aux familles de transmettre avant la rentrée un chèque d'un montant de 60,00 €, libellé à l'ordre de : groupe scolaire DEMOTZ DE LA SALLE. La carte sera ensuite rechargée en fonction des différents moyens de paiement mis à la disposition des parents.